CNCC
COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MC AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en -Provence

SARL LINAVI INVEST
Mme Natacha CARLETON-ROQUES
3 place Georges Guynemer
34570 PIGNAN

RAPPORT SUR L'APPORT DES TITRES DETENUS PAR Natacha CARLETON-ROQUES DANS LA SAS SUD-SANTE&DIETTETIQUE A LA SARL LINAVI INVEST

Madame,

En notre qualité, de commissaire aux apports désigné en application des dispositions des articles L.225-8 et L.225-147 du Code du commerce par décision unanime des associés du 2 septembre 2025 nous avons établi le présent rapport afin :

- d'apprécier la valeur des biens apportés à la Société LINAVI INVEST ;
- d'apprécier les avantages particuliers stipulés lors de l'augmentation de capital envisagée.

Cet apport est donc constitué par :

- mille actions que possède Madame Natacha Carleton-Roques en pleine propriété dans le capital de la société SUD-SANTE&DIETETIQUE, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros ayant son siège social au 9 avenue de Montpellier, 34725 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS. Cette société est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 918 701 533.

I – DESCRIPTION GENERALE

La société bénéficiaire de l'apport est la SARL LINAVI INVEST Elle est immatriculée depuis le 19 février 2024 auprès du RCS de Montpellier sous le numéro Siren 984 869 719. Le siège situé au 3 place Georges Guynemer, 34570 PIGNAN. Son capital s'élève à 1 000 euros (1 000 actions de 1 euro de nominal) constitués par les apports en numéraire de Madame Natacha Carleton-Roques.

La société LINAVI INVEST pour objet l'acquisition et la gestion de toutes participations ou valeurs mobilières ainsi que l'exercice de tous droits attachés à ces participations et valeurs

mobilières ; l'exercice de tout mandat social dans toutes sociétés françaises ou étrangères de quelque nature qu'elle soit ; toutes prestations de services administratives, commerciales et marketing relatives à la gestion des participations.

Liens entre les sociétés :

Liens en capital :
A la date du présent projet de contrat d'apport, les sociétés SUD-SANTE&DIETETIQUE et LINAVI INVEST ne détiennent aucune participation entre elles.

Dirigeant commun :
L'apporteur est l'associé unique de la société SUD-SANTE&DIETETIQUE. Madame Natacha Carleton-Roques détient 100% du capital social de ladite société.

Description de la société dont les titres sont apportés :

La société SUD-SANTE&DIETETIQUE est une SASU qui a été constituée par acte sous seings privés et immatriculée le 19 février 2024.
Son siège social est situé au 9 avenue de Montpellier, 34725 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS.

Elle a pour objet toutes opérations se rapportant à l'achat, au conditionnement, au stockage et à la distribution en gros et en détail de tous produits, alimentaires ou non se rapportant à la diététique ou à la nutrition ; et toutes prestations de tous services et conseils liés à ces produits ou activités.

L'évaluation de cet apport retenue par l'actionnaire unique se fera sur la base des derniers comptes annuels arrêtés en fonction de l'actif net comptable corrigé et de l'évolution de l'activité, étant entendu qu'à notre connaissance aucun évènement important n'est venu modifier la valeur de la société entre la date de clôture des comptes et la date de rédaction de notre rapport.

La situation de la société au 31 décembre 2024 de la SASU SUD-SANTE&DIETETIQUE se caractérise par les éléments suivants :

- ✓ le dernier bilan arrêté par le président se présente comme suit :

ACTIF	K€	PASSIF	K€
Actif immobilisé (valeurs nettes comptables)	38	Capitaux propres (dont résultat 31/12/24 = 13)	-18
Stocks et encours	9	Emprunts	46
Avances et acomptes versés	0	Avances et acomptes reçus	
Créances	4	Dettes fournisseurs	9
Disponibilités	16	Dettes fiscales et sociales	1
Charges constatées d'avance	0	Autres dettes	28
TOTAL	**66**	**TOTAL**	**66**

Il ressort de cette situation au 31 décembre 2024 que les capitaux propres (capital social + réserve légale + autres réserves + résultat du 31 décembre 2021) s'élèvent à – 18 242 euros avant distribution de dividendes.

II – Description des éléments apportés

Nous rappelons les principaux éléments économiques de la société :

- Les derniers comptes annuels ont été clôturés au 31 décembre 2024
- Le chiffre d'affaires de l'exercice a été de 129 746 euros.
- Le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 13 262 euros.

Il convient donc dans un premier temps de retraiter ces comptes annuels et notamment de donner une valeur aux éléments incorporels.

L'apporteur se propose d'apporter ses titres pour un montant de 34 000 euros (100 % des titres apportés). Cet apport, par rapport aux capitaux propres au 31/12/2024, est donc supérieur à la valeur du montant des capitaux propres de – 18 242 euros

Pour fonder notre opinion sur la valeur des titres, nous avons utilisé diverses méthodes :

Ce tableau récapitule les valeurs moyennes utilisées dans les méthodes retenues pour l'évaluation :

Pondération des moyennes	Valeur	2023	2024	N+1	N+2	N+3
Chiffre d'affaires moyen	155 456 €	57 193 €	129 746 €	162 182 €	194 618 €	233 542 €
EBE moyen	32 049 €	-23 742 €	30 832 €	33 116 €	48 748 €	71 289 €
Résultat d'exploitation moyen	12 773 €	-31 203 €	14 504 €	12 972 €	24 806 €	42 786 €
Bénéfice moyen	7 346 €	-32 504 €	10 384 €	9 220 €	18 081 €	31 550 €
CAF moyenne	8 649 €	-31 250 €	11 689 €	10 538 €	19 399 €	32 868 €
CAF moyenne + Prévisionnel	8 649 €	-31 250 €	11 689 €	10 538 €	19 399 €	32 868 €
EBE prévisionnel moyen	51 051 €			33 116 €	48 748 €	71 289 €
CAF prévisionnelle moyenne	20 935 €			10 538 €	19 399 €	32 868 €
Pondération du calcul des moyennes		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

VALEUR PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale	Valeur
Capitaux propres	-18 242 €
+ Plus-values de la clientèle	64 873 €
+ Plus-values des immo. corporelles	0 €
+ Corrections du bilan N	0 €
Résultat de la méthode	46 631 €

La valeur patrimoniale correspond souvent à la valeur plancher de l'entreprise. Lorsque celle-ci dégage des bénéfices récurrents, on choisira les méthodes calculées en fonction des résultats.

VALEUR DE PRODUCTIVITE

Valeur de productivité	Valeur
Bénéfice moyen	7 346 €
÷ Taux de capitalisation	16,00%
Résultat de la méthode	45 912 €

La valeur de productivité est calculée en capitalisant le bénéfice net moyen à un taux distinct d'un taux de placement sans risque. En fait, plus le risque est élevé, plus le taux de capitalisation sera élevé.

CAPITALISATION DU BENEFICE NET MOYEN

Capitalisation du bénéfice net moyen	Valeur
Bénéfice moyen	7 346 €
x Coefficient de rendement	7 ans
Résultat de la méthode	51 422 €

Le coefficient retenu détermine le rendement désiré par un investisseur qui doit tenir compte du risque lié à la qualité tant de l'entreprise que du secteur économique.

CAPITALISATION DE L'EBE CORRIGE

Capitalisation selon l'EBE moyen	Valeur
EBE moyen	32 049 €
x Coefficient	3 ans
- Endettement à long terme	40 000 €
+ Trésorerie excédentaire	0 €
Résultat de la méthode	56 147 €

La valeur de l'entreprise est déterminée en fonction de la rentabilité d'exploitation en tenant compte d'un nombre d'années, sous déduction de l'endettement restant. On y ajoute la trésorerie excédentaire disponible immédiatement.

CAPITALISATION DE LA CAF MOYENNE

Capitalisation de la CAF moyenne	Valeur
CAF moyenne	8 649 €
x Coefficient	6 ans
Résultat de la méthode	51 894 €

Les ressources dégagées par l'entreprise sont multipliées par un nombre d'années, le plus souvent en relation avec les durées des financements.

CAPITALISATION DE LA CAF + TRESORERIE

Capitalisation CAF + Trésorerie	Valeur
CAF moyenne	8 649 €
x Coefficient	5 ans
+ Trésorerie excédentaire	0 €
Résultat de la méthode	43 245 €

Les ressources dégagées par l'entreprise sont multipliées par un nombre d'années correspondant à la rentabilité souhaitée d'un acquéreur. On y ajoute la trésorerie excédentaire disponible immédiatement.

VALEUR PATRIMONIALE + GOODWILL

Valeur patrimoniale + Goodwill	Valeur
Valeur patrimoniale hors clientèle	-18 242 €
Taux de placement	0,00%
Goodwill moyen	7 346 €
x Nombre d'années	2 ans
+ Valorisation du Goodwill	14 692 €
Résultat de la méthode	-3 550 €

La valeur de l'entreprise correspond à l'actif net corrigé augmenté du goodwill. Le goodwill se définit comme la survaleur de l'entreprise liée à la bonne rentabilité des capitaux.

METHODE FISCALE

Méthode fiscale	Valeur
Moyennes des méthodes patrimoniales	21 540 €
x Coefficient	0,75%
Moyennes des méthodes de rentabilité	49 724 €
x Coefficient	0,25%
Résultat de la méthode	28 586 €

Cette méthode combine les valeurs patrimoniales et les valeurs de rentabilité selon des coefficients par secteur et taille d'entreprise. Cette méthode couramment utilisée par l'administration fiscale, permet d'assembler plusieurs modes de valorisation.

J'ai donc vérifié la cohérence de cette valeur d'apport en appliquant diverses méthodes d'évaluation et en tenant compte des spécificités de la société. Il résulte donc des différentes méthodes utilisées une valorisation de l'ensemble des titres pour un montant compris dans la fourchette basse de l'estimation.

Il n'a été porté à ma connaissance aucun élément de passif à prendre en charge. Il n'a pas été porté non plus à ma connaissance quelque avantage particulier que ce soit attaché à cet apport.

Cet apport se fera à compter du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la société LINAVI INVEST approuvant le présent projet et sera enregistré au registre du commerce et des sociétés de Toulon.

III – Vérifications effectuées

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- vérifier la réalité des actifs apportés ;

- contrôler la valeur attribuée aux apports ;

- m'assurer que les éléments intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause la réalité de l'évaluation des apports.

A cette fin,

- je me suis entretenu avec les différents personnes en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables juridiques et fiscales envisagées ;

- j'ai consulté les documents juridiques et financiers mis à ma disposition concernant la vie sociale de la SASU SUD-SANTE&DIETETIQUE et vérifié les statuts des sociétés SUD-SANTE&DIETETIQUE et LINAVI INVEST ;

En conclusion, sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à trente-quatre mille euros (34 000 €) pour 1 000 actions apportées n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur globale des apports correspond au moins à la valeur au nominal des parts à émettre, augmentée de la prime d'émission.

L'absence d'avantage particulier n'appelle pas d'observation de notre part.

En foi de quoi, le présent rapport a été établi à Bandol, le 5 septembre 2025

Pour la SAS de Commissariat aux Comptes MC AUDIT
Jean-françois MATHIEU
Commissaire aux Comptes

MC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
SAS au capital de 1 000 euros
Inscrite près de la CRCC d'Aix-en-Pce - Bastia
276 ch. de Roumpinas, Imm. Horus, 83150 BANDOL
Tél. : 04 94 62 67 94 - Fax : 04 94 90 63 32
RCS TOULON 801 903 550 00011